

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 8 Septembre

NOUVELLES POLITIQUES

Les manœuvres dans l'Est

Brienne, 4 septembre.

Deux constatations importantes ont été faites au cours des opérations d'hier. La première est la facilité avec laquelle les détachements des chasseurs à pied peuvent se dissimuler derrière les bouquets d'arbres : le bleu foncé de leur uniforme s'harmonise admirablement avec le feuillage, et plusieurs fois, au cours de la tournée qu'il a faite, le général de Gallifet a rencontré ces détachements, dont il ne pouvait, à deux ou trois cents mètres, soupçonner la présence.

La seconde constatation est relative à la force de résistance des réservistes. Les insulations ont été malheureusement très nombreuses. Or, elles ont frappé à peu près exclusivement des soldats d'un an ou de dix-huit mois de l'armée active. Les réservistes, plus âgés, ont mieux supporté la chaleur accablante d'une partie de la journée et n'ont presque pas été atteints.

Nous devons dire, à ce propos, que l'orage qui a éclaté hier soir, aux environs de Brienne, était on ne peut plus opportun. Si la chaleur avait persisté, on aurait dû, croyons-nous, agiter la question de l'interruption des manœuvres. Ce matin, la pluie a recommencé de tomber.

Les cas d'insolation ont été sensiblement plus nombreux dans le 8^e que dans le 7^e corps ; le 8^e avait fait des marches très pénibles.

Rosnay, 4 septembre.

La pluie a défoncé les routes et rendu les marches assez difficiles. En quelques instants, les soldats sont couverts de boue ; ils semblent néanmoins préférer le temps d'aujourd'hui à chaleur d'hier. Cette nuit, deux soldats, un du 69^e de ligne et un autre de la compagnie du génie, sont morts des suites d'une insolation.

Hier soir, l'avant-garde du 6^e corps a délogé de ses positions les troupes du 5^e corps qui occupaient les plateaux de la ferme de la Garenne.

Le parc aérostatique vient d'arriver à cette ferme. Un ballon, gonflé au bas du plateau, a été attaché à une voiture-treuil, puis monté à la ferme où se trouvait déjà le général de Gallifet et son état-major, le général Jamont, commandant le 6^e corps, et le ministre de l'agriculture. Ce ballon ne servira, pour le premier moment, à aucun des deux corps : on se borne à l'utiliser

pour des expériences en vue des opérations des jours suivants.

Rosnay, 4 septembre.

L'aspect qu'offre la ferme de la Garenne est des plus curieux. Beaucoup de paysans arrivent pour voir se dessiner le combat. Quelques étrangers, notamment des Anglais, sont présents. Un ballon plane maintenant au-dessus de la ferme. Au fur et à mesure des changements de position, le général de Gallifet en est informé par téléphone.

Vers 9 h. 1/2, la pluie cesse et le soleil paraît ; on découvre tout le pays, le coup d'œil est superbe. Le 6^e corps, figurant l'ennemi, se déploie à la faveur des plis des terrains qui s'étendent dans la direction de Yèvres. Son aile gauche s'appuie sur la Garenne, l'aile droite est placée dans la direction de Braux-le-Grand.

A 10 heures, l'action s'engage sur la ligne des crêtes de la Garenne. On entend les crépitements causés par les décharges des tirailleurs. L'artillerie intervient à son tour et les coups de canons se succèdent avec une extrême rapidité. Le bruit est parfaitement perçu, mais, nulle part, on ne constate de la fumée.

Les spectateurs sont profondément impressionnés des mouvements qui s'exécutent sous leurs yeux.

La bataille

Rosnay, 5 septembre.

A une heure moins dix minutes, le général Brugère reconnaît au loin la silhouette du général Saussier. Brusquement une salve d'artillerie donne le signal et les hostilités recommencent. Les forces du 8^e corps ont toutes rallié le mamelon.

En tête, faisant face à Vihiers, se trouve le 134^e d'infanterie, à gauche jusqu'à la voie ferrée la 15^e division, sur le versant droit et dans la plaine la 16^e division, l'artillerie en arrière de chacune des divisions ; l'artillerie de corps est plus loin.

La fusillade commence. L'infanterie du 7^e corps avance, présentant une longue file de tirailleurs, de la ligne ferrée jusque fort loin dans la plaine, embrassant de ses ailes les deux versants du mamelon. Derrière elle, les bataillons suivent en colonnes serrées.

Les deux corps présentent une belle régularité.

Le feu devient de plus en plus vif. Défilant au galop devant le front des troupes, le général Saussier, avec son état-major, vient prendre position sur la crête en avant du mamelon. Tous les états-majors du 8^e corps s'y réunissent en groupe des plus brillants. C'est l'instant décisif, le grand moment de la bataille.

peut-être heureuse d'y trouver quelqu'un qui lui parlera du pays et de ceux qui l'y ont aimée.

« Ma foi, ça ne me coûtait pas beaucoup de faire plaisir à ce brave garçon.

« Si vous rencontrez la jeune fille un jour ou l'autre, n'oubliez pas la commission, n'est-ce pas ?

« En attendant, cher oncle, faites des vœux pour que les Pavillons noirs ne détériorent pas trop votre affectionné neveu, ancien clerc de notaire et futur soldat français.

» SIMON LOEB ».

Rosa allait rendre au vieillard la lettre dont la lecture l'avait plongée dans une émotion profonde mais il lui dit en souriant :

Vous n'avez pas tout lu, tournez derrière la page.

Elle obéit et tressaillit en apercevant ces quelques lignes tracées par une écriture bien connue.

« Monsieur et cher compatriote,

« Excusez-moi si je prends la liberté d'ajouter deux mots à la lettre de l'ami Simon.

« Ma cousine Rosa a dans Paris une tante auprès de laquelle les événements peuvent l'amener tôt ou tard à se réfugier, car elle est sa seule parente en France. Si par hasard vous rencontrez la pauvre orpheline, aimez-la et protégez-la, je vous en prie ?

» Je vous demanderai aussi de me rappeler à son souvenir.

» Votre tout dévoué,

» MICHEL HERZ. »

Rosa demeura un instant pensive.

Le canon tonne. La fusillade emplit la plaine du bruit sec d'un crépitement continu. Comme l'air est humide, un léger feston de fumée bleue se dessine au-dessus des kèpis des lignes de tirailleurs.

L'infanterie du général de Négrier avance toujours. Quelques bataillons sont couverts par le bois, le long du chemin de fer. La plus grande partie se trouve en terrain découvert. Les masses sont concentrées en avant du mamelon et dirigent un feu violent contre l'adversaire. La position paraît formidablement défendue.

Les premières lignes continuent d'avancer au pas de course et s'arrêtent à 500 mètres des lignes du 8^e corps. Puis, après un feu roulant, ils se lancent à l'assaut.

A 100 mètres, la sonnerie : Cessez le feu ! les arrête. Il est une heure : l'engagement final a duré dix minutes.

Tous les états-majors sont aussitôt rassemblés autour du général Saussier, qui, séance tenante, fait la critique des opérations.

La critique

Le général Saussier a constaté que les manœuvres étaient bonnes, que le calme et l'ensemble étaient remarquables et qu'il y avait une grande énergie dans l'attaque.

« Conservons-nous cette qualité, a-t-il dit, c'est la bonne.

Le 8^e corps avait sa gauche appuyée à Montsaon et sa droite à la ferme du bois de Saint-Georges, sur la lisière de la forêt du Corgebin.

Le 7^e corps, qui était le corps assaillant, avait sa droite étendue jusqu'à la voie ferrée à l'ouest de Villiers-le-Sec et sa gauche en avant de la forêt du Fays.

Le général de Négrier pouvait avoir deux objectifs principaux : déloger le général de Kerhué de la ferme du bois de Saint-Georges, ou s'emparer de Montsaon, point le plus important de la plaine. Il chercha à attirer toute l'attention du 8^e corps du côté de la ferme du bois de Saint-Georges et en réalité il porta son effort suprême sur Montsaon.

Si cette dernière attaque avait réussi, elle avait pour effet de faire perdre au 8^e corps sa ligne de communication avec Bricon et Châteauevillain. L'adversaire paraît avoir tenu en main assez de réserves pour résister avantageusement à cette attaque.

D'après le jugement des arbitres, l'avantage est resté au 7^e corps.

Les 7^e et 8^e corps formeront un seul groupe et se porteront à la rencontre de l'armée du général

de Gallifet (5^e et 6^e corps). Le général Davoust se fera couvrir dès l'aube par la cavalerie. Il dispose de 10 régiments, soit 40 escadrons.

Nouvel emprunt russe

Le bruit court que le Crédit lyonnais et la maison Hoskier ont traité avec le gouvernement russe pour un nouvel emprunt de 500 millions.

La Czarine à Alger

D'après une nouvelle de source officielle, on annonce comme très-probable pour la fin de l'hiver, un voyage de la Czarine à Alger.

Les impôts

Le rendement des impôts pendant le mois d'août accuse une plus-value de 7,125,000 francs sur les prévisions budgétaires.

L'escadre du Nord

L'escadre du Nord, se rendant à l'île d'Oléron, a quitté Cherbourg lundi.

Des hurrahs frénétiques ont été échangés avec le cuirassé russe en rade de Cherbourg.

La santé du pape

C'est à tort qu'on a répandu le bruit de la maladie de Léon XIII.

Il est vrai que, mercredi dernier, le pape a eu une légère indisposition, mais vendredi il était complètement remis.

Les approvisionnements de l'Allemagne

Le gouvernement allemand fait faire pour son compte de grands achats de seigle en Hongrie, en Roumanie, en Bulgarie et en Serbie.

Mgr Freppel cardinal

Le bruit court, dans les cercles du Vatican que le gouvernement français proposerait Mgr Freppel, évêque d'Angers, pour être promu cardinal dans le prochain consistoire qui sera tenu en novembre.

Arrangement franco-allemand

Le ministre de l'intérieur vient d'aviser par circulaire les préfets qu'un arrangement était intervenu entre les gouvernements français et allemand, aux termes duquel les individus de l'un et de l'autre pays, frappés de mesure d'expulsion, ne pourront franchir la frontière, par l'effet de cette mesure, qu'autant que leur nationalité ne laissera subsister aucun doute. La preuve en résultera des pièces authentiques qu'ils pourront produire ; à défaut, elle sera établie à la suite de correspondances diplomatiques. Après entente avec ses collègues des affaires

de Catherine.

Le patron de l'hôtel Germania, un lourd M. cklembourgeois appelé Schupp, tenait en piètre estime Jephke, dont il avait gardé un fort mauvais souvenir ; néanmoins il s'empressa d'aller réveiller sa locataire, qui avait expressément recommandé qu'on la prévint dès que le Belge arriverait.

Catherine bondit hors de son lit quand M. Schupp lui cria à travers la porte :

— Mademoiselle ! c'est M. Jephke.

En cinq minutes, elle fut prête.

— Qu'il monte tout de suite, ordonna-t-elle d'une voix brève.

Au bout d'un instant, Jephke parut sur le carré. Catherine se tenait toute droite, les sourcils froncés, l'air impérieux, sur le pas de la porte ouverte de sa chambre.

— Entrez ! fit-elle.

Il obéit, peu rassuré.

— Elle n'a pas l'air content du tout, pensa-t-il, mais si elle croit que je vais me laisser mener à la baguette, elle se trompe, j'en ai déjà de plus forts qu'elle !

Elle lui fit signe de fermer la porte.

Il feignit de ne pas comprendre, ce qui l'obligea à s'adresser elle-même. Comme elle s'essayait sur une chaise, le laissant debout, il avança sans façon le fauteuil dans lequel il s'installa commodément.

— Alors, dit-elle rudement, vous supposez que je supporterai votre manière d'agir ?

— Pourquoi pas ? demanda-t-il très calme, qu'a-t-elle d'extraordinaire, ma manière d'agir ?

— Pourquoi n'ai-je pas eu de vos nouvelles depuis avant-hier.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 42

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

V

LE VOL

« A première vue, cela semble insensé, mais quand on cause avec lui et qu'il expose sa situation en détail, on finit par comprendre, je vous assure. Son existence a été traversée par une Prussienne qui est bien la plus sacrée coquine que la Prusse, si fertile en produits de ce genre, ait jamais vu naître.

« J'ai tenu à ce que vous connaissiez ma conduite ; j'ai pensé que vous m'approuveriez, et c'est pour cela que je n'ai pas perdu de temps pour vous écrire ; et puis je vous ai entendu nommer un certain Jean-Baptiste Herz, un vieil ami à vous qui serait l'oncle de mon camarade Michel et le père de la jeune Rosa.

« Quand j'ai fait allusion à vous devant mon nouveau compagnon, il m'a dit : Voulez-vous me rendre un service ! en écrivant à votre oncle, dites-lui deux mots de Rosa ; il se peut que les hasards de l'existence l'amènent à Paris, et elle sera

étrangères et de la justice, le ministre de l'intérieur fait savoir qu'il a été décidé que le soin de s'assurer de la nationalité des sujets allemands ou se disant tels, qui seraient arrêtés en France, incomberait aux parquets. A cet effet, le garde de sceaux vient d'adresser aux procureurs généraux des instructions.

Le Secret des Cartes postales

Dans une de ses dernières chroniques, M. Francisque Sarcey critiquait certains articles des règlements de l'administration des postes concernant la circulation des cartes postales, articles qui prescrivent d'une part l'envoi au rebut des cartes sur lesquelles sont inscrites des injures ou des diffamations et d'autre part la révocation immédiate de tout agent convaincu d'avoir pris connaissance du contenu d'une de ces cartes. Voici à ce sujet le texte même des instructions :

- « 1° Le secret des inscriptions figurant au verso des cartes postales est inviolable et placé sous la sauvegarde du serment de discrétion prêté par les agents du service des postes. Il leur est interdit d'en prendre connaissance ;
 - » 2° Est puni de la révocation tout agent des postes, convaincu d'avoir violé le secret des correspondances ;
 - » 3° Les lettres portant des inscriptions injurieuses ou des menaces ne doivent pas être présentées aux destinataires, mais bien versées au rebut. Cette disposition n'est pas applicable aux cartes postales, qui peuvent contenir au verso des mentions ayant le même caractère. »
- Il résulte bien clairement de ces inscriptions que les agents des postes ont à envoyer au rebut les cartes postales portant des injures ou des menaces sur l'adresse seulement, et qu'ils doivent un secret absolu à la correspondance écrite au verso de ces mêmes cartes.

ESPIONS ALLEMANDS

Lyon, 6 septembre.

La police et le service de la sûreté ont arrêté vendredi un individu arrivé par la gare de Perrache et qu'on soupçonne être un espion allemand. Cet espion, qui aurait le grade de capitaine dans l'armée allemande, est entré en France par Bellegarde. On l'a trouvé porteur de divers papiers compromettants et de plans. Il a été arrêté dans une brasserie voisine de la gare de Perrache et écroué à la Permanence.

Lyon, 7 septembre.

Des renseignements de source particulière, et que nous croyons dignes de foi, assurent que sept officiers allemands auraient été envoyés comme espions pour suivre les opérations militaires. Trois d'entre eux doivent s'attacher plus spécialement aux pas du général de Miribel.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

LYCÉE GAMBETTA

M. Croiset, censeur au lycée de Cahors, est nommé en la même qualité au lycée d'Orléans.

M. Laurent-Pétri, censeur au lycée de Constantine, est nommé en la même qualité au lycée de Cahors.

M. Croiset reçoit un bel avancement bien dû à ses excellents services et à ses rares qualités

— Il n'a pas été convenu que je devrais venir en donner tous les jours.

— Vous pouviez, au moins, m'écrire par la poste.

— Je n'ai pas confiance en cette administration.

— Assez de préambule ! il est temps de commencer votre rapport.

— Ah ça ! fit-il impatient, est-ce que vous vous imaginez que, pour vos cent sous par jour, je vais vous permettre de me traiter comme un esclave ? Rayez cela de vos papiers, Mademoiselle, vous me payez, je vous en donne pour votre argent, mais quant à vous autoriser à me parler sur ce ton-là, n'y comptez pas. Je ne suis pas votre chien, savez-vous !

Catherine baissa le ton aussitôt. Elle avait besoin de cet homme, force était de le ménager jusqu'à nouvel ordre.

— Je suis si inquiète qu'il ne faut pas m'en vouloir d'être si brusque dit-elle, subitement adoucie ; mais je vous en prie, ne tardez pas davantage à parler, je suis sur des charbons ardents. Rosa est-elle toujours à l'hôtel Kléber ? lui est-il arrivé quelque chose d'intéressant ! Je vous supplie de ne pas me faire languir.

— A la bonne heure ! quand on s'y prend par la douceur, on fait de moi tout ce qu'on veut... Mais pardonnez-moi, je vois sur le bord de cette cheminée une bouteille de rhum !... Permettez que je la pose sur cette table à côté de moi avec un verre... j'ai l'estomac très faible et les longs discours m'obligent à me réconforter de temps en temps.

Elle dissimula de son mieux son impatience et

d'administrateur. Nous l'en félicitons sincèrement. Chacun rend hommage à la loyauté de son caractère et à l'extrême courtoisie, exempte de faiblesse, qu'il apportait toujours dans ses rapports soit avec les élèves, soit avec les parents.

M. Croiset est un de ces hommes droits que l'on est heureux de compter au nombre de ses amis et dont on suit la carrière avec le plus vif intérêt. Espérons que M. Croiset nous reviendra bientôt comme proviseur du Lycée Gambetta. C'est le plus cher désir de tous ceux qui le connaissent et qui savent quels sincères regrets lui cause son départ de Cahors, où il ne laisse que des sympathies.

NOMINATION

M. de Lafage de Latour, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2^e classe, attaché à la résidence de Cahors, au service hydrométrique du bassin du Lot et au service de chemins de fer confié à M. l'ingénieur en chef Pihier, a été mis à la disposition du gouvernement tunisien, pour être attaché au service des travaux publics de la régence.

Il sera considéré comme étant en service détaché.

Ces dispositions auront leur effet à dater du 15 septembre 1891.

BOURSE

Par arrêté, en date du 29 août dernier, le jeune Pradié Marcelin, né le 4 juin 1873, titulaire d'une bourse entière d'internat, enseignement classique, au collège de Figeac, est transféré de cet établissement dans le lycée de Toulouse.

NOS COMPATRIOTES

La maladie de M. Depyre, ancien garde des sceaux, va s'aggravant, le malade s'affaiblissant de plus en plus. Les docteurs Dieulafoy et Récamier ont les plus vives inquiétudes sur l'issue de la maladie.

NOUVEAUX SYNDICATS OUVRIERS

Samedi soir, se sont définitivement constitués, à l'Hôtel-de-Ville, les nouveaux syndicats des ouvriers plâtriers et fumistes, et des charpentiers, tonneliers et charbons sur bois, qui, à l'exemple de leurs camarades des typographes et des peintres et tapissiers, adhèrent à la Fédération des Travailleurs de Cahors.

Après adoption des statuts et la nomination du Bureau, on a levé la séance et on a fraternisé comme d'habitude.

FÊTE DE CHARITÉ

MM. les commerçants et habitants du quartier de la Gare, la rue du Lycée et du quartier Valentré sont priés de vouloir bien venir en aide aux jeunes gens de ces dits quartiers pour organiser la fête dite de charité, qui doit avoir lieu le 13 septembre.

SUR LA PLACE GALDEMAR

Très réussie la fête enfantine de la place Galdegar !

C'était vraiment plaisir de voir sauter ces bébés que beaucoup de grandes personnes ont imités.

A SAINT-GEORGES

Comme tous les ans, le fête de St-Georges a été très brillante. Le bal en plein air a duré fort avant dans la nuit.

attendit qu'il voulut bien se décider à parler. Il lui raconta tout ce qu'il savait sur Rosa, se gardant bien de lui dire qu'il s'était procuré la majeure partie de ses renseignements sans aucune peine, en restant paisiblement à la crèmerie à boire et à jouer. Il fit, au contraire valoir ses services avec exagération, insistant sur le chemin énorme que, la veille et l'avant-veille, il prétendait avoir fait dans Paris à la suite de la jeune fille, étalant avec complaisance l'adresse et la diplomatie supérieures qu'il assurait avoir déployées.

Catherine prêta une attention médiocre aux louanges qu'il se distribuait libéralement ; en revanche, elle ne perdit pas un mot de tout ce qui concernait Rosa, applaudissant aux récits des débâtres de l'orpheline, enchantée de la disparition de Mme Stemmié et ne pouvant s'empêcher, quand Jephke eut fini sa narration de battre des mains en s'écriant avec une joie sauvage :

— Sans place, sans asile, sans rien ! voilà comment je la voulais, cette maudite créature !

— Elle est encore bien plus dans le pétrin que vous ne pensez, interrompit Jephke, certain de l'effet qu'il allait produire.

— Vous ne m'avez donc pas tout dit ?

— Pas encore.

— Est-ce qu'il lui serait arrivé quelque accident ?

— Hélas, oui.

— Apprenez-moi cela tout de suite.

— C'est que... je ne sais si je dois vous avouer...

— Quoi ?

— Que je vous ai dérobé.

— En quoi faisant !

Les manœuvres du 17^e corps

Aiguillon, 7 septembre.

Samedi est arrivé le bataillon du 20^e de ligne, en garnison à Marmande. Il est reparti dimanche matin à 6 heures, allant rejoindre son régiment vers Sérignac.

Le 7^e de ligne, venant de Sainte-Livrade, a fait hier son entrée à Aiguillon. Aujourd'hui le 9^e est venu le rejoindre et séjournera ici jusqu'à mercredi, ainsi que trois batteries d'artillerie.

Des cantonnements convenables ont été assignés aux troupes par la municipalité, qui a mis à leur disposition la paille nécessaire au couchage.

Une grande fête de nuit a été offerte aujourd'hui par Aiguillon à nos braves soldats.

La ville est pavée et illuminée. Un feu d'artifice a été tiré sur la place du Quatorze-Juillet, tandis que les musiques jouaient sur une estrade établie à cet effet.

Damazan, 7 septembre.

Le 9^e a quitté, dimanche matin Port-Sainte-Marie, à 6 heures. Il s'est porté dans la vallée du Lot pour couvrir le passage figuré de la division Ouest sur le pont de Port-de-Pascau. Il a pris contact avec le 7^e venant de Sainte-Livrade, dont la mission était de précipiter la retraite de la division Ouest et de le bousculer au passage de la Garonne, aux environs de Lagarrigue.

A neuf heures l'action s'est engagée. Le deuxième bataillon du 9^e, en avant de la ligne de Sainte-Radegonde à Lagarrigue, attendait l'arrivée du 7^e.

Les manœuvres ont été brillamment exécutées par ce bataillon, entraîné avec furia par son commandant. Il a pris en écharpe, à son arrivée, le 7^e et arrêté sa marche, protégeant la retraite de la division Ouest.

Après un repos d'une heure, rentrée à Damazan. Remarqué la belle allure des troupes après cette journée fatigante de manœuvres. Pas de trainards.

La concentration s'est effectuée, le 9^e à Damazan, le 7^e à Aiguillon, l'artillerie à Damazan, les 11^e et 20^e à Brax et Sérignac, avec les dragons et l'artillerie.

Aujourd'hui manœuvres de brigades, la 65^e (général Combarieu), contre la 88^e (général Fal-lieu).

Toulouse, 7 septembre.

Partis dimanche matin de Toulouse, pendant que le 83^e prenait la route de Saint-Lys, les troupes du 126^e se sont rendues à Pins-Justaret, où elles ont commencé à manœuvrer.

L'ennemi, figuré par un bataillon du 126^e et un peloton du 9^e chasseurs, occupait Pins-Justaret. Après avoir dépassé Pussaguel, les troupes d'attaque ont pris formation et position du côté de la ferme de Bonne-Carrière.

L'attaque a commencé à 10 heures. A 11 heures précises, l'ordre était donné de cesser le feu. Les troupes ont opéré leur jonction en face de Pins-Justaret et se sont dirigées sur Muret, où elles ont pris leurs cantonnements.

LES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DE L'ARMÉE TERRITORIALE

L'Officiel publie la note ministérielle suivante :

Paris, le 3 septembre 1891.

Les officiers de réserve de l'armée territoriale doivent toujours être, sans invitation spéciale, admis en tenue à la gauche des officiers sans troupes à toutes les revues extérieures, réunions

— Vous m'avez spécialement recommandée une chose que j'ai oubliée.

— Laquelle ?

— Vous m'avez ordonné de respecter le petit pécule de la demoiselle, dit hypocritement le mauvais drôle, mais que voulez-vous ?... l'occasion, l'herbe tendre !..

Catherine eut un éclair de joie dans le regard.

— Le coup est fait !... vous l'avez volée !... elle est sans le sou ? s'écria-t-elle, radieuse.

Elle se leva et se mit à marcher avec agitation dans l chambre en murmurant :

— La voilà bien !... qu' si-ce qu'elle va devenir à présent, la vagabonde ?... Ah ! que je suis contente !... Je voudrais être derrière elle pour l'entendre se lamenter !... Ah ! tu fais mettre les autres à la porte !... te voilà dans la rue, toi !

Tout à coup elle s'arrêta, mettant brusquement un terme à l'expression de sa joie sauvage.

— Rappelez-vous, dit-elle sévèrement, que je ne vous ai pas commandé de faire cet acte... Je vous l'avais, au contraire, formellement défendu !

— Oh ! des bêtises ! ricana cyniquement le Belge, on sait ce que parler veut dire ; vous êtes trop contente de ce qui est arrivé pour avoir le droit de faire la dégoûtée ; mais vous savez, moi, donnant donnant, je joue cartes sur tables : en soulageant la petite de ses billets bleus, j'ai servi votre rancune, et maintenant il s'agit de m'aider à dépister la police.

— Moi ?

— Oui. Vous.

— Et si je refuse !

officielles ou cérémonies officielles où figurent les officiers de la garnison. En raison de l'impossibilité de porter individuellement à la connaissance des officiers de réserve et de l'armée territoriale intéressés les revues, les réunions ou cérémonies dont il s'agit, elles feront l'objet des communications qui seront affichées à la porte extérieure des bureaux de la place où elles devront avoir lieu. Ces avis seront, en outre, affichés aux portes extérieures des préfectures, des sous-préfectures et des mairies dépendant de la place où auront lieu les revues, réunions ou cérémonies.

A cet effet, MM. les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, et les généraux commandant les corps d'armée transmettront en temps utile les indications nécessaires à MM. les préfets intéressés. Les dispositions qui précèdent seront rappelées aux officiers de réserve et de l'armée territoriale, aux cours des périodes d'appel et des stages pour lesquels ils seront convoqués. Ces officiers seront, en conséquence, invités à consulter les affiches dont il est question ci-dessus, afin d'être exactement renseignés au sujet des jours et heures des revues, réunions et cérémonies auxquelles ils voudront assister.

C. DE FREYCINET.

LA SOCIÉTÉ DES JOURNAUX

DU SUD-OUEST

MM. Joseph Bonnet et Paul Duché ont publié, un journal, le *Novelliste du Sud-Ouest*, dont le premier numéro est tout entier consacré à leur protestation.

Il résulte des affirmations de nos confrères que M. d'Adhémar, président du comité royaliste, ne se voyant plus en face d'amis, refuse d'accepter le prix d'achat du journal qu'il avait vendu à la Société des Journaux réunis. En attendant, celle-ci a pris possession des *Novelles* et administre les six journaux des départements voisins : le *Conservateur de l'Ariège*, le *Patriote de Tarn-et-Garonne*, l'*Avenir de Lot-et-Garonne*, le *Moniteur de l'Aveyron* et le *Ralliement du Lot*.

Nos confrères expliquent en ces termes pourquoi ils n'ont pas parlé plus tôt :

« Parce que, depuis deux mois, comme nous l'avons dit plus haut, nous espérons tous les jours que la situation se trancherait en faveur de nos coreligionnaires et que la maison cesserait d'être occupée par des adversaires ;

» Parce que, étant à notre poste de combat, nous pouvions le surveiller et ne laisser paraître que ce qui était conforme aux idées de nos amis.

» Aujourd'hui le poste est abandonné à l'ennemi. »

Nous relevons encore un défi assez vif porté à la direction actuelle des *Novelles* par MM. Duché et Bonnet :

« Nous défions MM. Lapérouse, Ebrard et Maze d'oser affirmer publiquement qu'ils ne sont pas républicains ;

» Nous défions M. Lapérouse d'oser affirmer publiquement qu'il n'est pas le directeur d'un journal gouvernemental.

» Et alors je leur demande à tous les trois :

» Comment il peut se faire qu'ils défendent l'idée monarchique en province quand ils la combattent à Paris ?

» Nous défions également M. Lapérouse, M. Ebrard ou M. Maze de signer de leur nom propre dans les *Novelles* ou dans les cinq journaux

— Je dirai, en cas d'arrestation, que vous étiez ma complice.

Catherine haussa les épaules.

— On ne vous croira pas. J'ai des répondants à Paris ; ils déposeront en ma faveur, et la police sera bientôt convaincue de mon innocence ; moi, Catherine Wild, une fille riche, honnête, la complice d'un misérable !

— Hé ! là ! pas de gros mots, s'il vous plaît. On nous a vus ensemble avant-hier, on nous a vus ensemble aujourd'hui. Je raconterai nos conversations... ça pourra être instructif pour la justice ! S'il arrive un autre accident à la fillette, et vous êtes bien capable de lui jouer quelque vilain tour, on saura d'où le coup sera parti. Vous voilà prévenue.

Catherine fut prise par la peur, Jephke s'était montré excessivement habile. Il n'avait même pas besoin de l'accuser de complicité dans l'affaire du vol des quatre cents francs ; rien qu'en mettant la justice au courant des projets de vengeance et de la haine féroce qu'elle avait manifestés contre Rosa, il la désarmait. Surveillée par la police, elle ne pouvait rien oser contre l'orpheline que l'autorité protégerait. Si même la jeune fille était frappée d'un malheur dans lequel sa vengeance n'aurait aucune part, elle pourrait être inquiétée, poursuivie, condamnée peut-être !..

Décidément il fallait fermer la bouche à ce Belge imprudent.

(A Suivre) A. SIÉGEL ET A. SIRVEN.

réunis, les notes qu'ils y publient sous le nom de la direction ;

» Nous leur défions d'y faire paraître, sous leur signature, un seul article de politique conservatrice. »

Décidément, ça se corse, et voilà bien MM. La Pérouse, Ebrard et Maze au pied du mur.

Si ces messieurs sont réellement républicains, — ce qui est leur droit — il est inexplicable de les voir diriger le mouvement monarchiste dans le Sud-Ouest.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le Bureau de Poste créé à St-Denis-lès-Martel sera mis en activité le 16 septembre courant et desservira la commune de ce nom.

Les correspondances à destination de cette localité ne devront donc plus, à partir de la date précitée, porter dans l'adresse le nom du Bureau de Martel à la circonscription postale de laquelle appartient actuellement la dite commune.

LA PRISE D'EAU DE FONTANEL

A la station de Lalbenque, sur le chemin de fer de Montauban à Cahors, le service des chemins de fer de l'Etat avait fait construire un réservoir d'eau qui devait alimenter un puits très profond, foré au prix de grands sacrifices, et sur lequel avait été placée une machine fixe.

Le bâtiment qui recouvre cette machine existe encore, mais est appelé à disparaître avec sa machine, car à peu d'exceptions, il a été impossible d'alimenter le réservoir de la gare.

Et c'est pour parer à cet inconvénient que la compagnie d'Orléans vient de faire construire une machine fixe avec réservoirs à Fontanel, c'est-à-dire à quelques kilomètres de la station de Lalbenque.

Ce nouveau bâtiment et toute la conduite d'aménée au château-d'eau ont été exécutés par M. Bernard, entrepreneur, et sont aujourd'hui sur le point d'être achevés.

La compagnie d'Orléans pourra ainsi dans quelques jours, faire alimenter d'eau ses trains à Lalbenque ; ce qu'elle n'avait pu faire jusque-là que très rarement, le puits de Concafan ne contenant pas toujours de l'eau.

SUICIDE EN WAGON

Vendredi matin, rapporte le *Messageur de la Corrèze*, M. L..., employé des contributions indirectes à Tulle, prenait, à la gare de notre ville, un ticket de 3^e classe pour Brive et montait dans un compartiment isolé du train 807.

Entre Aubazine et Brive, M. L... se tirait dans la région du cœur un coup de revolver.

A l'arrivée, les employés de la gare de Brive le trouvèrent étendu dans le wagon, perdant du sang en abondance, mais ayant conservé encore sa connaissance.

Les premiers soins lui furent prodigués par M. le docteur Prioleau. L'extraction du projectile paraît devoir se faire sans grandes difficultés et on espère que la blessure ne sera pas mortelle.

Bien que cette tentative de suicide ait étonné tous ceux qui connaissent M. L..., on croit pouvoir l'attribuer à des peines de cœur.

La veille au soir, M. L..., en sortant de sa pension, où il avait fait un dîner très sommaire, fut accompagné, vers 10 heures, jusque dans son appartement par un de ses camarades, qui lui trouva l'air soucieux.

Le matin, ses chefs ne le voyant pas venir au bureau, envoyèrent prendre de ses nouvelles chez son propriétaire, rue du Trech.

On trouva la porte de sa chambre ouverte et le lit non défait ; il avait dû passer la nuit au dehors.

M. L..., très aimé et très estimé de tout le personnel de son administration, était un employé d'avenir, qu'un prochain avancement attendait.

Il est originaire de Catus.

Prayssac

Jeudi dernier, le 7^e de ligne, se rendant aux grandes manœuvres du 17^e corps, faisait sa grande halte au village de Prayssac, patrie du maréchal Bessières.

Sur la place de ce village s'élève le buste du maréchal duc d'Istrie. A l'arrivée de son régiment, le colonel Delamarre a fait former le carré autour du monument, aux pieds duquel s'était rangé le drapeau ; le régiment a été mis au port d'arme, le drapeau s'est incliné et le colonel a salué de l'épée.

Cet hommage spontané et touchant de respect et d'admiration rendu par l'armée à l'une de ses gloires les plus illustres, a soulevé les cris mille fois répétés de : « Vive le septième ! Honneur à l'armée ! » poussés par la population tout entière de Prayssac, à laquelle s'étaient joints un grand nombre des habitants des communes voisines.

Puybrun

Le sieur Léon Hébrard, surveillant des travaux des chemins de fer à Puybrun, rentrait de sa tournée dans la matinée du 2 septembre. Entre le pont de Mols et Puybrun, il vit venir à lui, à fond de train, une voiture menée par un cheval qui avait pris le mors aux dents. Deux dames

qui se trouvaient dans la voiture, impuissantes à retenir l'animal, appellèrent Hébrard à leur aide. Sans hésiter, il sauta à la bride du cheval qu'il parvint à maîtriser après s'être fait traîner sur un parcours de cent mètres environ.

M. Hébrard n'en est pas à son premier acte de dévouement ; il est déjà titulaire d'une médaille de sauvetage.

Espérons qu'il recevra bientôt la deuxième.

Montfaucon

Accident. — C'est jours-ci, la jeune Germaine Pradié, demeurant avec ses parents à Montfaucon, a failli être écrasée par la voiture du sieur Florent, domestique du nommé Grelet, entrepreneur de diligences à Cahors. Les roues de la voiture lui ont passé sur une cuisse. Malgré la gravité des blessures, on espère sauver cette jeune fille.

Valliac

Adjudication. — Il sera procédé, le dimanche 20 septembre courant, à la mairie de Valliac, à l'adjudication publique, sur soumission cachetée, des travaux de réfection de la toiture de l'église. Montant des travaux ; 759 fr. 96. — Cautionnement ; 50 fr.

St-Clair

Un nommé V. se rendait à la gare pour faire expédier des marchandises. Au moment où il eut passé le pont de la Blène, un vélocipède venant du côté de Concorès à toute vitesse fit peur à son cheval, qui se précipita d'un seul bond dans un pré situé en face la gare, et d'une profondeur de plus de trois mètres. La voiture se brisa et les deux hommes qui étaient dessus, reçurent quelques contusions sans gravité.

Il serait très utile que des mesures fussent prises pour éviter de semblables accidents.

Grézels

La foire a été belle, mais les affaires n'ont pas été importantes et les cours étaient en baisse.

Fumel

A cause de la foire de Villeneuve, notre foire n'a pas été belle.

Les cours de tous les animaux étaient stationnaires.

La volaille se vendait de 60 à 65 centimes la livre.

Les lapins 25 centimes la livre.

Les œufs 70 et 75 centimes la douzaine.

Le blé de 19 à 20 fr. l'hectolitre.

Le maïs 3 fr. le 1/5.

Puy-l'Evêque

La foire n'a pas été belle, à cause de la foire de Frayssinet-le-Gélat, qui n'est qu'à 10 kilomètres. Les affaires sur tous les animaux n'ont pas été importantes et les cours étaient stationnaires.

Les bœufs et les moutons gras se vendaient à de bons prix.

Le blé se vendait de 15 à 16 fr. 75 les 4/5.

Le maïs de 12 à 12 fr. 50 les 4/5.

Gourdon

Malgré le temps assez mauvais, notre foire de la Saint-Louis a été satisfaisante. Il s'est traité quelques affaires en céréales. Voici les prix :

70 hectolitres de froment se sont vendus au prix moyen de 19 fr. 75 l'hectolitre ; 20 hect. de seigle, à 13 fr. 50 ; 30 hect. d'avoine, à 7 fr. 20 ; 10 hect. de maïs, à 14 fr. 20 ; 20 hect. pommes de terre, à 2 fr. 25.

Le marché aux bestiaux était assez bien approvisionné, mais il s'est traité peu d'affaires.

Beaucoup de volailles qui se sont vendues au prix moyen de 60 cent. la livre.

Les œufs, 60 cent. la douzaine.

Fons

Il est fort question d'établir des marchés aux prunes dans notre localité, par suite de l'abondance de ces fruits. La cueillette sera bientôt finie, et l'on ne pourrait mieux choisir, pour ce faire, que les jours de foire, c'est-à-dire le 22 de chaque mois. On commencerait le 22 septembre ; puis viendraient les noix, qui promettent d'être très abondantes. On tiendrait ainsi trois ou quatre marchés très importants.

CONGRÈS VITICOLE

Le 27 Septembre prochain aura lieu à Souillac (Lot) un congrès viticole que le conseil général du Lot, les conseils municipaux de Souillac et des communes du canton ont honoré de leurs subventions et de leur patronage.

Ce congrès comprendra une visite des vignobles du canton, dont les propriétaires en auront fait la demande. Des récompenses seront, pendant le cours de ces visites, attribuées aux meilleurs ouvriers vigneron et des médailles d'honneur seront données aux vignobles primés.

L'exposition sera ouverte le Dimanche 27 Septembre et durera jusqu'au mardi à midi.

Elle aura lieu dans les salles et cours des écoles communales de Souillac.

Les objets exposés seront classés de la manière suivante :

- 1° Spécimens de vignes en pied (ceps ou portion de ceps) en production.
- 2° Raisins de table.
- 3° Raisins de cuve.
- 4° Vins divers.
- 5° Instruments et appareils pour le greffage et spécimens de greffe et plants greffés.
- 6° Instruments et produits propres à combattre les maladies de la vigne.
- 7° Instruments et procédés de culture vigneronne.
- 8° Appareils se rattachant à la viticulture.
- 9° Objets divers (engrais, insecticides, réactifs etc.)
- 10° Produits agricoles quelconques.

Le jury présidé par M. le Dr Rey, député, président de la Société agricole du Lot opérera le dimanche matin.

Dimanche au soir distribution solennelle des récompenses qui consisteront en un diplôme d'honneur ; cinq médailles de vermeil, huit médailles d'argent, quatorze médailles de bronze, sommes d'argent et mentions honorables.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M. le Président de la commission d'organisation.

Le Président,
LASCoux, médecin, à Souillac

LES VARIATIONS DU CLIMAT

Il n'est plus contestable que l'été de 1891 aura été froid et pluvieux sinon pour le midi, du moins pour le reste de la France.

La température moyenne a été à peu près constamment au-dessous de la température moyenne normale. Plus de pluie, plus de nébulosité, etc. Il y a bien six ans que les années se suivent avec un déficit de chaleur. Aussi a-t-on dit un peu partout que notre planète se refroidissait positivement.

On n'a cependant pu constater encore aucun refroidissement réel du globe. S'il y a apparence d'abaissement de température dans une région, il y a ailleurs compensation. A l'hiver rigoureux de 1891 en Europe, correspondait un hiver doux dans l'Amérique du Nord. En réalité, nous traversons simplement des périodes souvent inégales de froid et de chaleur excessives, de sécheresse et de pluie. Pendant les périodes froides, on dit exactement que la terre se refroidit. C'est un effet local s'étendant sur un espace plus ou moins considérable.

M. le professeur Brüchner, de Bale, a examiné de très près les variations du climat en remontant le plus haut possible dans le passé. Le climat, d'après M. Brüchner, n'a pas subi, depuis les temps historiques, de variation continue dans un sens déterminé.

Il trouve qu'il oscille et présente alternativement des périodes de réchauffement et de refroidissement, de sécheresse et d'humidité. Il a fait porter ses recherches sur un grand nombre d'éléments de discussion, variations séculaires des lacs fermés, des rivières, de la pluie, de la pression atmosphérique, de la température des époques de vendange, de la fréquence des hivers rigoureux, etc.

M. Brüchner a été ainsi amené à conclure que le climat est soumis à une périodicité moyenne de 35 ans. C'est-à-dire que tous les 35 ans, à peu près, nous aurions une période d'excès ou de défaut de chaleur, ou si l'on veut, que les séries froides ou chaudes devront alterner tous les 16 ou 18 ans. Par exemple : froid, 1806-1820 ; — chaud, 1821-1835 ; froid, 1836-1850 ; — chaud, 1851-1870 ; froid, 1871-1890.

De même pour les maximum et les minimum de pluie : maximum, vers 1815 ; — minimum, 1831-1835 ; — maximum, 1836-1850 ; — minimum, 1861-1865 ; maximum, 1876-1880.

Les périodicités ainsi définies sont assez élastiques, mais enfin on peut en tenir compte en gros.

Ainsi, l'écart entre la dernière série chaude de 1870 et la dernière série froide 1890 est de 20 ans, chiffre au-dessus de la moyenne, il semble que l'on puisse en déduire que nous allons entrer enfin dans une période moyenne chaude pendant plusieurs années.

Pour la pluie on pourrait également conclure que nous marchons vers un minimum de 1891 à 1895.

Attendons les faits.

Bibliographie

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 6 septembre 1891 : P. Dufour : Une conversion. — Jules Mary : La Bien-Aimée (suite). — Ch. Mérouvel : Femme de Chambre (suite). — Léon Allard : Les Flibustiers (suite). — André Valdès : Les Trésors des Vaincus (suite). — Alexis Bouvier : Les de Berny (suite).

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages*. — Sommaire de la 1600^e livraison (5 septembre 1891). — La Sardaigne, par M. Vuillier. — (1890). — Texte et dessins inédits. — 12 dessins exécutés d'après nature par l'auteur. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 978^e livraison (6 septembre 1891). — Texte : Les conquêtes d'Hermine, par M^{me} J. Colomb. — Le collège de France, par Alexis Lemaître. — Utilité de l'ortie. — Une poursuite, par Mme de Nanteuil. — Crampel, par L. Sevin. — Ce qu'on mange au Japon, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 cent. Illustrations de Tofani et E. Zier. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Depuis dix-sept mois!

Villiers-la Grange (Yonne), le 29 mars 1891. — Depuis 17 mois, je souffrais d'une inflammation d'intestin, avec manque d'appétit ; je ne pouvais pas travailler ; depuis que j'ai pris vos *Pilules Suisses*, je me trouve tout à fait bien et tous mes malades ont disparu. Je vous autorise à publier ma lettre.

(Sig. lég. MILLOT ERNETS.

AVIS

M. Planacassagne, père, peintre, boulevard Gambetta, n^o 91, en face le monument Gambetta, a l'honneur d'informer sa clientèle que, comme par le passé, il se charge de tous les travaux de peinture.

La séparation avec son fils Louis, n'implique aucune modification dans son travail, et l'un et l'autre travaillent aujourd'hui pour leur compte personnel.

Bourse de Paris

Cours du 7 septembre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	96 20
3 0/0 amortissable.....compt.	96 85
3 0/0 Emprunt 1891.....compt.	94 35
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 85

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4570	»
CRÉDIT FONCIER.....	1277 50	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	482 50	
COMPTOIR N ^{al} D'ESCOMP ^{te}	550	»
EST (Chemin de Fer).....	910	»
LYON.....	1490	»
MIDI.....	1290	»
NORD.....	1840	»
ORLÉANS.....	1540	»
OUEST.....	1078 75	
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1455	»
CANAL DE SUEZ.....	2844	»
CANAL DE PANAMA.....	31	»
Etablissements DECAUVILLE.....	295	»

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	450	»
EST 3 0/0.....	439	»
MIDI 3 0/0.....	446 50	
NORD 3 0/0.....	444	»
ORLÉANS 3 0/0.....	453 50	
OUEST 3 0/0.....	443	»
SUD DE LA FRANCE.....	409	»
OUEST-ALGERIEN.....	427	»
EST-ALGERIEN.....	419	»
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	590	»
— — — 4 0/0 1863.....	515	»
— — — fonc. 3 0/0 1877.....	396 5	
— — — comm. 3 0/0 1879.....	478	»
— — — fonc. 3 0/0 1879.....	471 20	
— — — comm. 3 0/0 1880.....	474	»
— — — fonc. 3 0/0 1883.....	422 25	
— — — — 3 0/0 1885.....	467	»
— — — bons 100 fr. av. lots.....	65	»
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	520	»

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	97 60
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	97 15
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	41
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	287
LOMBARDS, 3 0/0.....	320
SARAGOSSE 3 0/0.....	367 50

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	670	»
Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0.....	470 10	
— PORTO-RICO 3 0/0.....	457 00	
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	702 0	

BULLETIN FINANCIER

du 7 septembre 1891

Les affaires sont un peu moins actives aujourd'hui, le marché n'en conserve pas moins une attitude excellente.

Les rentes sont particulièrement bien tenues et leurs cours sont en hausse sur la clôture précédente.

Le 3 0/0 finit à 96,17 1/2, le nouveau à 94,42 et le 4 1/2 à 105,90.

Les fonds étrangers conservent assez facilement leurs cours. L'italien cote 90,70 et l'Extérieure Espagnole 71 95.

Les établissements de Crédit sur lesquels les transactions sont sans importance ont une tendance à la hausse. Le Foncier vaut 1280, le Lyonnais 818,75, la Banque de Paris 778,75 la Société Générale 482,50 et la Banque d'Escompte 448,75.

En Banque, L'Alpine et le Fortis sont l'objet de bonnes demandes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaire, aux prix réduits ci-après :

	1 ^{re} classe	2 ^e classe		1 ^{re} classe	2 ^e classe
Paris...	108 fr.	81 fr.	Tours...	100 fr.	75 fr.
Nantes...	125	96	Blois...	95	71
Angers...	116	87	Orléans...	95	71
Le Mans	116	85			

Itinéraire

1° Le parcours entre le point de départ et Vierzon, et vice versa.

2° Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nérès (bains de Nérès), Evaux (bains d'Evau), Eygroude, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaire ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, avec réduction de 25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Nérès à Nérès; — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

BAINS de MER de L'Océan

Billets Aller et Retour à Prix Réduits

Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubac-la-Beaulle, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet) Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morget).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % sur les prix des Tarifs généraux.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet.

Exceptionnellement, le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller comme au Retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en déca.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des dites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicables à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 5 jours avant celui du départ

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

raires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieuxac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30

jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4^{er} Itinéraire

1^{re} classe 95 fr. — 2^e classe 70 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 60 fr. — 2^e classe 45 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

École de Notariat de Toulouse

DIRECTION : Rue des Lois, 32

PROFESSEURS :

- Cours théoriques : M. GUIRAUDUE, Docteur en droit, ancien Notaire, Avocat.
- Cours d'actes et d'application : M. CHAYROU, ancien Principal clerc de Notaire, à Paris.
- Cours d'Enregistrement : M. NOUBLET, ancien Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.
- Cours de liquidation (le jeudi matin) : M. CHAYROU.

Ouverture des Cours : le lundi 2 novembre 1891

L'enseignement complet dure une année. — Les cours sont de 4 heures par jour et ont lieu le matin de 8 à 10 h., et le soir de 4 à 6 h. — Autant que possible, les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 15 octobre.

La circulaire et le programme de l'enseignement sont envoyés à toute personne qui en fait la demande à M. Chayrou, Directeur de l'Ecole de Notariat, rue des Lois, 32, Toulouse.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 39
Mercureux	6 ^h 54	1 ^h 4	6 ^h 53
Arrêt Douelle	6 ^h 58	»	6 ^h 57
Parnac	7 ^h 5	1 ^h 15	7 ^h 4
Luzoch	7 ^h 14	1 ^h 22	7 ^h 11
Castelfranc	7 ^h 23	1 ^h 35	7 ^h 23
Arr' Prayssac	7 ^h 28	»	7 ^h 26
Puy-l'Évêque	7 ^h 36	1 ^h 46	7 ^h 34
Duravel	7 ^h 43	1 ^h 54	7 ^h 41
Soturac-Touzac	7 ^h 51	2 ^h 3	7 ^h 49
Fumel	8 ^h »	2 ^h 13	7 ^h 58
LIBOS. — A.	8 ^h 6	2 ^h 19	8 ^h 4
BORDEAUX.	3 ^h 51	8 ^h 11	4 ^h 45
PARIS. — Ar.	11 ^h 37	4 ^h 37	10 ^h 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	5 ^h 50s.	12 ^h 50	7 ^h 45
— Expres.	7 ^h 40	»	12 ^h 45
BORDEAUX.	»	6 ^h 10	3 ^h 34
LIBOS. — D.	8 ^h 53s.	3 ^h 30	9 ^h 5
Fumel	8 ^h 44	3 ^h 38	9 ^h 11
Soturac-Touzac	8 ^h 51	3 ^h 50	9 ^h 21
Duravel	8 ^h 59	3 ^h 59	9 ^h 28
Puy-l'Évêque	9 ^h 6	4 ^h 8	9 ^h 35
Arr' Prayssac	9 ^h 13	»	9 ^h 42
Castelfranc	9 ^h 19	4 ^h 23	9 ^h 48
Luzoch	9 ^h 29	4 ^h 36	9 ^h 58
Parnac	9 ^h 57	4 ^h 46	10 ^h 6
Arrêt Douelle	9 ^h 42	»	10 ^h 11
Mercureux	9 ^h 47	4 ^h 57	10 ^h 16
CAHORS. — A.	9 ^h 59	5 ^h 13	10 ^h 32

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 ^h 54	11 ^h 41	5 ^h 32
Arcambal	8 ^h 4	12 ^h 4	5 ^h 42
Vers	8 ^h 12	12 ^h 15	5 ^h 50
Saint-Géry	8 ^h 20	12 ^h 33	5 ^h 57
Conduché	8 ^h 32	1 ^h 5	6 ^h 9
St-Cirq, halte	8 ^h 38	1 ^h 14	6 ^h 15
St-Martin-Lab.	8 ^h 48	1 ^h 35	6 ^h 24
Calvignac, hal.	8 ^h 55	1 ^h 44	6 ^h 34
Cajarc	9 ^h 8	2 ^h 10	6 ^h 44
Monbrun, hal.	9 ^h 18	2 ^h 24	6 ^h 54
Toirac	9 ^h 27	2 ^h 45	7 ^h 3
Lamadéine	9 ^h 39	3 ^h 10	7 ^h 15
CAPDENAC. A.	9 ^h 51	3 ^h 26	7 ^h 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 ^h 47	11 ^h 30	5 ^h 22
Lamadéine	7 ^h 59	11 ^h 54	5 ^h 34
Toirac	8 ^h 10	12 ^h 18	5 ^h 46
Monbrun, hal.	8 ^h 18	12 ^h 30	5 ^h 54
Cajarc	8 ^h 30	12 ^h 52	6 ^h 6
Calvignac, hal.	8 ^h 40	1 ^h 6	6 ^h 15
St-Martin-Lab.	8 ^h 49	1 ^h 26	6 ^h 25
St-Cirq, halte	8 ^h 57	1 ^h 37	6 ^h 33
Conduché	9 ^h 5	1 ^h 55	6 ^h 39
Saint-Géry	9 ^h 18	2 ^h 22	6 ^h 53
Vers	9 ^h 23	2 ^h 35	6 ^h 58
Arcambal	9 ^h 31	2 ^h 56	7 ^h 6
Cabessut, halte	9 ^h 44	3 ^h 10	7 ^h 16
CAHORS. — A.	9 ^h 49	3 ^h 20	7 ^h 24

REPRÉSENTANTS SÉRIEUX demandés dans tous les cantons du département pour la vente des vins de table à la clientèle bourgeoise. Maison de premier ordre, qualités défiant toute concurrence. Ecrire à M. HENRI BOUET, propriétaire à Perpignan, inutile de se présenter sans d'excellentes références.

LE COURRIER DES MODES

PARISIENNES
12 pages - 15 centimes
plus complet que les journaux à 25 cent.
publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés.
Féuilletons, Casserie médicale par M^{me} le D^r BERTILLON. Etude : QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES?
décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.
ABONNEMENTS D'ESSAI
Pour 3 mois (256 pages), le journal simple: 2^{fr} 50. Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois : 5^{fr}. Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Éditeurs : HANSS & C^{ie}, 35, Rue de Valenciennes, Paris

A VENDRE

Un Phaëton, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer.

S'adresser à M. Gras, bourrelier à Castelnau-Montriat.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION CAHORS 1891



B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{me} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.